



COMPAGNIE
EUROPÉENNE
DE GARANTIES
ET CAUTIONS

ATTESTATION DE GARANTIE

(Décret n° 72-678 du 20 juillet 1972)

Nous soussignés Compagnie Européenne de Garanties et Cautions - 16, rue Hoche - Tour Kupka B - TSA 39999 - 92919 La Défense Cedex - Entreprise régie par le Code des Assurances - 382 506 079 RCS Nanterre

Attestons qu'une garantie financière d'un montant de :

133 000 €

(cent trente trois mille euros)

a été donnée par notre Compagnie à :

CABINET CHAMPROUX ET THUOT (SAS)

7 avenue Foch

94100 SAINT MAUR DES FOSSES

représentée par :

Monsieur THUOT Michel Président du Conseil de Surveillance

Mademoiselle THUOT Delphine Président du Directoire

Au titre de son activité de syndic de copropriété

Contrat n° : 27017SYN161

La présente attestation est valide à compter du **01 janvier 2019** jusqu'au **31 décembre 2019** et sous réserve de la délivrance de la carte professionnelle par la Chambre de Commerce et d'Industrie.

Fait à La Défense, le 19 août 2019

La directrice générale